Revue de la presse du 06 au 08/12/2014

Maroc- Rwanda : Discussions pour développer la coopération en matière d'équipement

Le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, s'est entretenu, mercredi 03 décembre 2014 à Rabat, avec l'ambassadeur du Rwanda accrédité au Maroc avec résidence à Dakar, Gérard Ntwari, des moyens de développer la coopération dans différents domaines, notamment ceux de l'équipement, du transport et de la logistique. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté particulièrement sur la connectivité aérienne, la création d'une zone logistique et l'échange de missions d'hommes d'affaires dans l'objectif de développer les relations économiques entre les deux pays, indique le ministère dans un communiqué. Par ailleurs, M. Rabbah a proposé d'organiser une foire maroco-africaine au Royaume afin de promouvoir les produits africains et stimuler les échanges économiques et les investissements dans le continent.

•Le Matin •

Nécessité de revoir la structure technique de plusieurs ponts et de réhabiliter les routes par des techniques modernes

Aziz Rabbah a mis l'accent samedi 06 décembre 2014, à Tahanaout (province d'Al Haouz), sur la nécessité de revoir la structure technique de plusieurs ponts et de réhabiliter les routes par des techniques modernes. "En raison des inondations exceptionnelles et sans précédent depuis des décennies, nous sommes dans l'obligation de revoir la structure technique de plusieurs ponts qui n'arrivent plus à faire face au volume de précipitations, de même que nous devons réhabiliter les routes endommagées par les inondations et les crues", a dit le ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah lors d'une rencontre organisée au siège de la province d'Al Haouz consacrée à évaluer les pertes et dégâts subis par l'infrastructure de la province suite aux récentes inondations et à élaborer un plan d'action pour réparer les dégâts et désenclaver les populations sinistrées. Le ministre a, en outre, insisté sur la nécessité de traiter les questions urgentes et rétablir le trafic routier au niveau des routes endommagées, en donnant la priorité à la reconstruction des ponts et ce, en étroite coordination avec toutes les autorités concernées.

•MAP Info •

Transports publics sur route : Les agréments seront délivrés sur la base d'un cahier des charges

L'attribution des droits d'exploitation d'un service public de transports par véhicules automobiles sur route, de 1ère et 2ème catégories, se fera sur la base d'un appel d'offres lancé par l'autorité gouvernementale chargée du transport. C'est ce que prévoit un projet de décret initié par le ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, qui viendra modifier, après son adoption et sa publication au Bulletin officiel, le décret n° 2-63-364 du 17 rajeb 1383 (04 décembre 1963) relatif à l'agrément des entrepreneurs de services publics de transports par véhicules automobiles et à l'autorisation des véhicules affectés à ces transports.

•Al bayane•

Hausse de 20% des vols intérieurs de Royal Air Maroc

La compagnie aérienne nationale clôture son année 2014 avec de bons chiffres. Après l'annonce d'une hausse de 6% du trafic des passagers, RAM publie les chiffres sur ses vols intérieurs. Dans un communiqué diffusé ce dimanche 7 décembre, la compagnie se félicite d'une augmentation de 20% des vols intérieurs entre novembre 2013 et octobre 2014. Royal Air Maroc a ainsi transporté en 2014 près de 790 passagers sur ses vols intérieurs grâce à ses 21 liaisons. RAM attribue cette performance aux conventions conclues avec certaines régions du royaume. Ces conventions de partenariat qui ont permis de fixer un prix préférentiel et fixe visent à développer les vols intérieurs afin de renforcer l'attractivité des régions, leur désenclavement et leur développement touristique. Par ailleurs, RAM annonce qu'elle renforce ses dessertes aériennes sur Ouarzazate pour désenclaver cette région depuis les intempéries. Au total, 9 vols supplémentaires ont renforcé, depuis le 30 novembre dernier, les vols programmés par la compagnie sur cette destination.

•Les Inspirations Eco •MAP Info•

> Marrakech choisie pour abriter la conférence internationale "Next station"

Les membres de l'Assemblée générale de l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC) Monde ont choisi à l'unanimité la ville de Marrakech pour abriter la conférence internationale "Next station" en octobre 2015. Cette décision a été prise lors de la tenue, mercredi, de la réunion statutaire des membres de l'UIC. A noter que la rencontre, qui portera sur les intermodalités en gares, verra la participation de tous les acteurs concernés, à savoir les décideurs, les autorités des villes, les universitaires, les architectes et les gestionnaires des gares pour débattre de toutes les thématiques liées à la conception, le financement, l'exploitation et les pôles d'échanges.

•Libération •